



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ DES PÊCHES

Trente-troisième session

Rome, 9-13 juillet 2018

PROGRÈS ACCOMPLIS EN MATIÈRE D'AMÉLIORATION DES DONNÉES DE RÉFÉRENCE ET ÉVALUATION DE LA CONTRIBUTION DES PÊCHES ARTISANALES MARINES ET CONTINENTALES

Résumé

Le présent document met en évidence les activités, les produits et les résultats récents et en cours de réalisation ou d'obtention du Département des pêches et de l'aquaculture dans le cadre de l'amélioration des données de référence et de l'évaluation de la contribution des pêches artisanales marines et continentales, activités commencées depuis l'exercice biennal 2016-2017. Il examine les réalisations et la façon dont celles-ci répondent aux recommandations faites par le Comité des pêches lors de sa trente-deuxième session, s'agissant de l'amélioration de la compréhension et de l'évaluation des pêches artisanales marines et continentales. Plus précisément, il résume les principaux progrès réalisés par la FAO pour mettre en place un partenariat (l'initiative «*Hidden Harvest 2*») visant à améliorer les données de référence sur la pêche artisanale et à étayer la mise en œuvre des Directives sur la pêche artisanale. Y est également présentée la mise à jour d'une base de données de référence de la situation de la pêche continentale à l'échelle mondiale. Ces travaux, spécifiques à la pêche continentale, englobent les mesures prises pour mettre en œuvre les Dix étapes pour une pêche continentale responsable, notamment la production mondiale, la contribution aux ODD, la valeur, l'emploi, les liens avec la nutrition et la biodiversité. En outre, les travaux menés actuellement en vue d'élaborer des outils pour améliorer l'évaluation des pêches artisanales marines et continentales sont mis en avant. Le présent document complète les informations contenues dans les documents publiés sous les cotes COFI/2018/7 et COFI/2018/Inf.17.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org/cofi/fr.



mw788

I. INTRODUCTION

1. La FAO a entrepris une série d'activités sur la pêche artisanale et la pêche continentale afin de créer un cadre de référence sur un ensemble de questions pour donner suite aux demandes faites par le Comité des pêches lors de sa trente-deuxième session en 2016. Ces demandes couvraient différents domaines comme l'emploi, la contribution nutritionnelle, les chaînes de valeur et le commerce, les pertes de poisson et l'amélioration de l'évaluation des pêches artisanales marines et continentales.

2. L'introduction d'une section sur la pêche artisanale dans le questionnaire de la FAO sur la mise en œuvre du Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable en 2015-2016 a représenté une première étape importante pour permettre à l'Organisation de recueillir des données sur la pêche artisanale auprès des États Membres, et la FAO se félicite du taux de réponse élevé des États à cette section. L'une des caractéristiques importantes de l'amélioration de ce suivi est que trois questions de cette section fournissent les données utilisées pour calculer l'indicateur de l'ODD 14b – *Garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés*.

3. De toute évidence, il convient de recueillir davantage d'informations pour appuyer le suivi des progrès réalisés en vue d'assurer la durabilité de la pêche artisanale. À cet égard, des méthodes et des capacités plus spécifiques doivent être mises en place pour permettre de mieux comprendre les diverses contributions des pêches artisanales marines et continentales à la sécurité alimentaire et à l'éradication de la pauvreté, et pour contribuer efficacement à leur gestion et leur gouvernance afin de maintenir leurs contributions.

4. Le présent document s'intéressera aux efforts déployés par la FAO pour améliorer les données de référence sur la pêche artisanale et les processus liés à la mise à jour de l'étude de 2012 intitulée «*Hidden harvest: the global contribution of capture fisheries*¹» (exploitation cachée: la contribution mondiale de la pêche de capture), notamment à l'amélioration des méthodes d'évaluation des pêches artisanales marines et continentales. Il rendra également compte de l'avancement de la création d'un cadre de référence mondial sur la pêche continentale.

II. *HIDDEN HARVEST II* – UNE ÉVALUATION DE RÉFÉRENCE DE LA CONTRIBUTION MONDIALE DE LA PÊCHE DE CAPTURE ARTISANALE

5. La FAO, WorldFish et l'université Duke ont convenu de collaborer pour revoir et mettre à jour l'édition 2012 de «*Hidden Harvest: The Global Contribution of Capture Fisheries*» (HH1), publiée conjointement par la Banque mondiale, la FAO et WorldFish.

6. La nouvelle version de l'étude («*Hidden Harvest 2*» – HH2) vise à remédier au fait que l'on considère généralement la contribution de la pêche artisanale aux captures mondiales, tant dans les eaux marines que dans les eaux douces, comme sous-estimée, et que la publication précédente comportait certaines lacunes en matière de champ couvert (elle se concentrait sur les contributions économiques et ne prenait pas en compte, entre autres, la nutrition et la sécurité alimentaire) et de rigueur scientifique.

7. Cette initiative est conforme, notamment, aux recommandations de la dernière session du Comité, à savoir de donner suite à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), et reconnaît que la FAO a joué un rôle important dans la coordination des bases de données existantes sur la composition nutritionnelle du poisson et des produits halieutiques et aquacoles et dans la recherche de solutions face aux lacunes en matière d'information et aux besoins liés aux recherches sur la contribution du poisson et des produits comestibles de la mer à l'amélioration de la nutrition. Le

¹ Disponible en ligne à l'adresse <http://documents.banquemonde.org/curated/fr/515701468152718292/Hidden-harvest-the-global-contribution-of-capture-fisheries>.

Comité a aussi reconnu que la Décennie d'action des Nations Unies en faveur de la nutrition et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 offraient la possibilité d'accorder à la nutrition une place encore plus centrale dans le développement des pêches et de l'aquaculture.

8. Pour lancer les travaux relatifs à l'étude HH2, l'atelier «*Improving our knowledge on small-scale fisheries: data needs and methodologies*²» (amélioration de nos connaissances sur la pêche artisanale: besoins en matière de données et méthodes) a été organisé du 27 au 29 juin 2017, à la FAO (Rome). Cet atelier a rassemblé quelque 40 experts en sources de données et en méthodes d'évaluation (dont des personnels de la FAO) pour examiner le champ couvert par l'étude HH2 et son contenu, et pour formuler des avis sur ces éléments, qui comprennent: le type de données (indicateurs) à recueillir, les sous-secteurs à prendre en compte, les méthodes de collecte et d'analyse de données, et les principaux partenaires et sources d'information.

9. Au cours de l'atelier, deux objectifs principaux ont été fixés pour l'étude HH2. Premièrement, cette dernière mettra en avant les contributions cachées de la pêche artisanale aux trois dimensions du développement durable – sociale, économique et environnementale – ainsi que la gouvernance, en quantifiant ces contributions dans la mesure du possible. Deuxièmement, elle recensera les facteurs clés de changement ou de transformation, y compris les menaces et les possibilités, en les décrivant dans des documents comprenant les principales variables quantifiables.

10. L'étude vise deux grands types de public. Premièrement, les informations sont destinées aux responsables des politiques et aux décideurs du secteur de la pêche, entre autres, au niveau mondial, régional, national et décentralisé. Ce public est particulièrement visé afin d'accroître son attention et son appui à l'égard de la pêche artisanale. Deuxièmement, l'étude HH2 est conçue pour aider les défenseurs de la pêche artisanale (organisations de la société civile et organisations de pêcheurs, par exemple) ayant besoin d'informations et de connaissances pour appuyer leurs efforts visant à s'assurer que les politiques et le développement soutiennent efficacement la pêche artisanale.

11. C'est pourquoi le champ de l'étude HH2 couvre la production d'informations sur la situation actuelle (un aperçu), mais l'étude doit également contribuer à comprendre les tendances et les évolutions, constituant une base pour déterminer les interventions et les investissements nécessaires pour assurer la durabilité de la pêche artisanale et améliorer sa contribution à la sécurité alimentaire et à l'éradication de la pauvreté.

12. Les résultats de l'étude (et la publication finale) comprendront les éléments suivants:

- 1) une quantification de certains indicateurs/variables clés au niveau mondial et les méthodes pour les obtenir; et
- 2) des études thématiques sur des questions clés qui fournissent des documents descriptifs à l'appui des agrégats mondiaux (et/ou fournir des récits au niveau local, national ou régional) et analyser les principaux facteurs de changement ou de transformation (avec des quantifications dans la mesure du possible).

Il convient de noter que la pêche artisanale peut être plus importante au niveau local qu'au niveau mondial ou au niveau agrégé national; et, de ce fait, l'étude HH2 visera à inclure des études de cas qui illustrent cette importance au niveau local.

13. L'étude HH2 s'appuiera sur trois grandes approches pour obtenir les informations requises afin de dresser le tableau d'ensemble des contributions de la pêche artisanale:

- tirer profit des ensembles de données mondiales a) en corrigeant les déclarations erronées de données sur la pêche artisanale et b) en appliquant des estimations par la méthode du quotient pour ventiler les contributions de la pêche artisanale et de la pêche industrielle (approche descendante);

² Le rapport est disponible en ligne à l'adresse: www.fao.org/3/a-i8134e.pdf (en anglais).

- réaliser des études de cas nationales (pays développés et en développement) pouvant constituer la base de l'extrapolation au niveau mondial (approche ascendante);
- rassembler des données non extrapolables qui mettent en avant les contributions de la pêche artisanale et les facteurs de changement de ce type de pêche pour des populations données implantées dans des endroits donnés.

14. L'étude HH2 donnera également la possibilité de proposer une «matrice de caractérisation» pour permettre une détermination opérationnelle plus efficace de la notion de pêche artisanale et de pêche commerciale. Cela permettra une plus grande comparabilité entre les études de cas de l'étude. La matrice de caractérisation, qui constitue une méthode souple et au cas par cas pour décrire les différentes catégories de pêche, sera testée avec des informations provenant d'un certain nombre de régions et concernant à la fois les pêches marines et continentales.

15. Les résultats importants de l'étude HH2 seront non seulement les données et informations qui en ressortiront, mais également les méthodes d'évaluation et d'analyse qui seront élaborées. Ces éléments permettront de réaliser un suivi plus objectif, transparent et cohérent de la pêche artisanale, qui fera partie du processus de suivi de la mise en œuvre des Directives sur la pêche artisanale au niveau local, national ou régional.

16. L'étude HH2 profitera également d'une stratégie de communication pour diffuser les résultats intermédiaires et finaux, et fera l'objet de collaborations avec d'autres partenaires pertinents.

III. CRÉER UN CADRE DE RÉFÉRENCE MONDIAL POUR LA PÊCHE CONTINENTALE

17. Lors de sa trente-deuxième session, le Comité a accueilli favorablement les «Dix étapes pour une pêche continentale responsable» et a invité la FAO à élaborer un plan pour leur mise en œuvre. Il a également pris acte des difficultés empêchant de mesurer précisément la production de la pêche continentale et a recommandé l'élaboration d'une méthode efficace qui permette de suivre et d'évaluer la situation de ce secteur, d'estimer la valeur de ces pêches, d'accorder à la pêche continentale la reconnaissance qu'elle mérite et de faciliter sa gestion. Il a demandé à la FAO de mettre au point une méthode d'évaluation tenant compte des aspects écosystémiques plus généraux qui ont une incidence sur la pêche continentale. Les mesures prises pour donner suite à ces recommandations sont les suivantes (les étapes pertinentes des «Dix étapes pour une pêche continentale responsable» sont indiquées en italique):

18. *Améliorer l'évaluation de la production biologique afin de mettre en œuvre une gestion à caractère scientifique:* Le manque de données dans le secteur de la pêche continentale et la dispersion des activités de pêche mettent à l'épreuve les approches de gestion classiques dans nombre de pêches continentales parmi les plus importantes au monde. Dans les pêches où il manque des données, un certain nombre de mesures préliminaires sont mises en place, en particulier l'utilisation de méthodes pour intégrer différentes sources de données et des mesures indirectes afin d'établir une estimation de la production des pêches continentales au niveau des espaces aquatiques nationaux ou infranationaux. Une étude pilote s'appuyant sur des enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages pour déterminer les produits issus des pêches continentales a donné des résultats positifs et a permis d'indiquer les cas possibles de surnotification ou de sous-notification de la production de ces pêches. Cette méthode doit être affinée et est limitée par la longueur des intervalles entre les enquêtes auprès des ménages. Elle pourrait être plus utile pour établir la production infranationale. L'étude pilote a permis de montrer que la production actuelle des pêches continentales notifiée pourrait être fortement sous-estimée, et qu'au niveau mondial, cette production pourrait être plus proche de l'estimation établie dans la première édition de l'étude *Hidden Harvest*.

19. Des efforts ont été déployés pour utiliser les ensembles mondiaux de données sur les espaces aquatiques et les lier à la productivité, dans le but d'établir une estimation de la production des pêches continentales. Toutefois, des problèmes méthodologiques relatifs aux différents niveaux de productivité par espace aquatique au sein d'un même pays et à l'insuffisance des données sur l'effort de pêche continuent de limiter la possibilité de recourir à cette approche. Pour faire progresser l'application de cette méthode, il faudrait qu'un programme scientifique plus complet aille au-delà de l'assemblage de données sur la productivité biologique dans différentes régions et trouve le moyen de déterminer l'effort de pêche. Cela nécessiterait la mise en place d'un réseau scientifique qui alimenterait un ensemble de données mondiales et la mise à l'épreuve de modèles à l'échelle réduite qui seraient comparés aux données connues de la production halieutique évaluée en utilisant des méthodes plus classiques (comme le suivi des débarquements). La FAO continue à collaborer avec des réseaux de recherche sur la pêche continentale afin de promouvoir ce type d'activité.

20. *Évaluer correctement les écosystèmes aquatiques continentaux*: Un effort notable a été réalisé pour mettre à jour la Circulaire de la FAO sur les pêches et l'aquaculture (C942 révision 3) « *Review of the state of the world fishery resources: inland fisheries* » (examen de la situation des ressources halieutiques mondiales: pêches continentales). La circulaire mise à jour s'efforce d'aller au-delà de l'analyse des tendances de la production et fournit une analyse plus approfondie de la situation des ressources des pêches continentales et de leur importance/pertinence pour la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), en particulier les ODD 2, 3, 6, 7 et 15. Elle répond également à la demande formulée par le Comité des pêches lors de sa trente-deuxième session de prendre en compte des aspects plus larges de la contribution des pêches continentales. Cet examen fournit donc un profil mis à jour des pêches continentales de tous les pays dont la production de ce type de pêche est supérieure à une tonne. Il présente également les premières estimations complètes de la valeur mondiale de la pêche de capture continentale et une valeur de la pêche continentale de loisir. Il examine les liens entre pêche continentale et biodiversité aquatique. Les résultats des études pilotes pour évaluer les pêches (décrites plus haut) sont également résumés.

21. *Défendre la valeur des pêches continentales au plan nutritionnel*: Dans le cadre de la mise à jour de la circulaire C942 (révision 3), le rôle nutritionnel des pêches continentales est examiné. Les travaux dans ce domaine peuvent être poursuivis au titre de l'initiative *Hidden Harvest 2*. Les progrès accomplis en matière de mise à jour des bases de données de la FAO sur la composition nutritionnelle du poisson et l'établissement d'un lien entre celle-ci et les enquêtes auprès des ménages, les données de la recherche et autres informations permettront de mieux comprendre la contribution réelle des pêches continentales aux régimes alimentaires et à la nutrition.

22. *Élaborer et améliorer des approches de gestion de la pêche fondées sur des éléments scientifiques*: En réponse à la demande formulée par le Comité des pêches à sa trente-deuxième session d'élaborer une méthode efficace qui permette de suivre et d'évaluer la situation des pêches continentales, en tenant compte des aspects écosystémiques plus généraux qui ont une incidence sur la pêche continentale, des travaux préliminaires ont été réalisés afin de mettre en place une approche écosystémique des pêches (AEP) pour les eaux continentales. Ceux-ci comprennent la mise au point d'outils spécifiques pour contribuer à la planification de l'AEP et l'élaboration de mesures de gestion des pêches continentales. Il importe de noter que ces outils sont nécessaires pour prendre en compte le large éventail de facteurs externes (en dehors du secteur de la pêche) qui ont une incidence sur la pêche continentale, et qui en sont généralement le moteur. Ces outils seront également utiles pour s'assurer que les pêches sont mieux prises en compte au sein de cadres de planification et de gestion plus larges, en particulier ceux liés à la gestion de l'eau, à l'irrigation et à la gestion des paysages.

IV. ÉLABORER DES OUTILS À L'APPUI DE L'ÉVALUATION DE LA PÊCHE ARTISANALE

23. La surexploitation et une gestion peu efficace ou inadéquate des ressources halieutiques ont nui à la santé des stocks et ont eu des incidences majeures sur la biodiversité, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence. Selon l'évaluation de la FAO, on observe une tendance à la baisse de la proportion des stocks se situant à un niveau biologiquement viable, de 90 pour cent en 1974 à 66,9 pour cent en 2015. Par comparaison, la part des stocks exploités à un niveau biologiquement non durable a augmenté et se situait à 33,1 pour cent en 2015. L'efficacité de la gestion et de la gouvernance des pêches dépend de nombreux facteurs écologiques, sociaux et économiques, mais il a été démontré que les stocks faisant l'objet d'une évaluation fiable sont plus susceptibles d'être gérés efficacement et par conséquent d'être en meilleure santé.

24. Malgré cela, environ 60 pour cent de la production totale de stocks sauvages (des eaux marines et continentales) n'est pas évaluée à l'heure actuelle, cette situation concernant principalement les pêches artisanales des pays en développement. Ces pêches ne disposent souvent pas des ressources financières et humaines pour collecter les informations nécessaires à une évaluation, un suivi et une gestion appropriés. Il importe de noter que la théorie et les applications de l'évaluation et de la gestion des stocks halieutiques ont été en grande partie construites des stocks pour lesquels les données abondent et là où la situation des stocks est évaluée en utilisant des modèles de population sophistiqués adaptés aux données liées à la pêche (séries chronologiques longues sur les captures, effort de pêche et tailles) et souvent aux données indépendantes de la pêche (enquêtes).

25. Pour répondre aux besoins du suivi associés aux initiatives mondiales comme les ODD et les Objectifs d'Aichi de la CDB, et afin de mieux comprendre les incidences de la pêche artisanale sur la durabilité environnementale, il est important d'élaborer une méthode qui soit non seulement solide, reproductible et adaptée à la plupart des stocks mondiaux, mais qui permette également la comparaison (pour ce qui est du niveau de rendement durable maximum, par exemple).

26. L'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles techniques d'évaluation pour les pêches dans lesquelles les données sont insuffisantes peuvent contribuer à une prise de décision éclairée et fondée sur des éléments scientifiques aboutissant à une gestion durable. En effet, il existe peu de méthodes d'évaluation établies s'appuyant sur des données limitées qui contribuent à formuler des conseils en matière de gestion, y compris celles permettant d'estimer les limites de la surpêche et l'état des stocks. Toutefois, ces méthodes sont toujours en phase d'essai et sont, dans la plupart des cas, difficiles à mettre en œuvre du point de vue technique et informatique. En outre, ce qui est considéré comme des «données limitées» dans les pays en développement est souvent éloigné ce que l'on peut obtenir dans les pêches artisanales des pays en développement. Ces méthodes sont donc particulièrement importantes pour les pêches artisanales des pays en développement dont les approches de gestion sont plus traditionnelles et informelles et où les ressources pour réaliser des études scientifiques sont limitées et la capacité technique de réalisation des évaluations complexes insuffisante. Il convient néanmoins de reconnaître que la gestion durable des pêches ne nécessite pas toujours de déterminer l'état des stocks avec des méthodes classiques. Les règles empiriques peuvent être suffisantes pour éclairer les décisions de gestion.

27. Dans le cadre de l'étude HH2 et d'autres travaux connexes menés par la FAO (par exemple, la poursuite de l'élaboration de méthodes d'évaluation et de leur mise à l'essai afin d'accroître le nombre de stocks pris en compte dans le rapport SOFIA), des investissements supplémentaires seront réalisés en matière d'évaluation des pêches pour lesquelles on dispose de données limitées. Ces travaux examineront et rassembleront des informations sur les bases de données et les approches méthodologiques adaptées à l'évaluation et à la gestion des pêches artisanales dans lesquelles les données et les capacités sont limitées. En outre, la FAO met actuellement en place, dans le cadre du projet Initiative pour les pêches côtières coordonné par la FAO et le FEM, un outil d'évaluation des résultats des pêches qui tient compte des trois dimensions de la durabilité (écologique, économique et sociale), ainsi que de la composante de la gouvernance. Cet outil comprend un module d'évaluation

s'appuyant sur des données limitées pour étayer la gestion et sera mis en place à titre expérimental dans au moins 25 pêches des trois régions concernées par le projet Initiatives pour les pêches côtières (Amérique latine, Afrique de l'Ouest et Indonésie) grâce à une série d'ateliers sur le renforcement des capacités. L'outil, notamment les méthodes, les modèles d'application, les résultats préliminaires et les documents d'orientation, sera mis à disposition des utilisateurs ne participant pas au projet.

V. CONCLUSIONS

28. Les efforts décrits plus haut appuieront le suivi et la mesure des progrès accomplis en matière de mise en œuvre des Directives sur la pêche artisanale à l'appui d'une pêche durable, notamment au moyen de la sensibilisation et du renforcement des capacités.
29. Ils contribueront également à réaliser un certain nombre d'ODD, en particulier l'ODD 14.b, et à rendre compte des efforts déployés pour y parvenir.
30. Les résultats de ces travaux fourniront également d'importantes informations de référence et des méthodes pour poursuivre les travaux dans le contexte de la feuille de route qui conduira à l'Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales en 2022.